

► Cabinet dentaire du Dr Julien BUFFET

Chirurgien-dentiste à menton. Implantologie, parodontologie et esthétique dentaire

📍 11 Rue Saint-Michel 06500 MENTON

☎ Tel. : +33 4 93 57 70 21

🌐 dr-julien-buffet.chirurgiens-dentistes.fr

Le dossier orthodontique

En orthodontie, la première consultation a pour but de faire connaissance avec le patient et de réaliser un bilan orthodontique.

LE BILAN ORTHODONTIQUE

► **L'orthodontiste va d'abord procéder à un examen clinique du patient.** Des examens complémentaires tels que des moulages des dents, des photographies intra-buccales et faciales seront effectués au cabinet.

► **Des documents radiologiques (souvent une radiographie panoramique, une téléradiographie de profil, parfois une radiographie du poignet pour déterminer l'âge osseux, c'est-à-dire situer un patient sur sa courbe de croissance) sont également nécessaires à la planification du traitement.**

► **L'état des dents et des gencives sera regardé avec attention.** Si nécessaire, il vous sera conseillé de consulter votre chirurgien-dentiste pour des soins préalables.

“ Le bilan orthodontique permet de réaliser un diagnostic précis pour un traitement adapté. ”



CONSTITUTION DU DOSSIER ORTHODONTIQUE

► **Tous ces éléments recueillis (radiographies, moulages, photographies...), font partie de ce que l'on appelle le dossier orthodontique.** Cette récolte d'informations permet d'établir un bilan complet et de proposer les différentes options de traitement.

► **Votre orthodontiste vous en expliquera les bénéfices et vous présentera aussi le type d'appareillage (fixe ou amovible) possible, les contraintes et limites éventuelles du traitement, les précautions à prendre, le rythme des visites de suivi.**

► **Le dossier orthodontique est alors établi.** Complété par les différentes radiographies, il sera adressé à l'Assurance Maladie en vue d'une demande de prise en charge, si le patient a moins de seize ans. Le dossier doit être envoyé avant la date anniversaire de l'enfant.

IMPORTANT

Lors de ces premiers rendez-vous, vous recevrez toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée. La durée estimée du traitement, son coût et ses modalités administratives vous seront également communiqués.



 À SAVOIR

Le premier rendez-vous est d'une grande importance. N'hésitez pas à aborder les sujets qui vous préoccupent et à apporter tous les documents en votre possession afin de compléter le dossier orthodontique.

Une fois le traitement commencé, des visites régulières au cabinet seront à prévoir. Des bilans et des réévaluations seront également programmés en cours de traitement.